

Contrat de réservation emplacement

VOTRE SEJOUR

Date d'arrivée :

Date de départ :

VOTRE IDENTITE

Nom – Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

N° de téléphone :

Mail :

Date de naissance:

Immatriculation **véhicule** :

Couleur et marque :

Animal : N° de tatouage :

Date dernier vaccin :

IDENTITES DES ACCOMPAGNANTS :

Toutes les personnes participant au séjour doivent être notifiées. **Aucun rajout ne sera autorisé pendant le séjour.**

Nom	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2020

1-RESERVATION Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou la demande téléphonique. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée sans le consentement préalable du camping

Emplacement de camping Le forfait journalier comprend pour 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, 1 véhicule, 1 branchement électrique, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping. Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, le choix du numéro de l'emplacement à la réservation, les personnes supplémentaires, le ou les animaux, le ou les véhicules supplémentaires...

Location Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couettes et oreillers), de mobilier de jardin et de la TV (sauf Cocos et Tithome)

Le forfait de base est de 2 à 6 personnes suivant le type de locatif et comprend une seule voiture

2-TARIFS ET TAXES DE SÉJOUR Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping à la commune.

3- REGLEMENT DU SEJOUR Modes de paiements acceptés Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez régler votre réservation ou votre séjour par les modes de paiements suivants : chèque bancaire et postal, chèques vacances, mandat postal, carte bancaire, virement bancaire ou espèces.

Modalités de règlement en camping-caravaning 30% d'acompte du montant total du séjour + 10 € de frais de dossier en juillet et août + l'assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour est intégralement payable le jour d'arrivée.

Pour les campeurs sans réservation, le séjour doit être réglé la veille du départ.

Modalités de règlement en location : 30% d'acompte du montant total du séjour + l'assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour est versé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, sans rappel de notre part. Pour une réservation réalisée moins de 30 jours avant la date d'arrivée le paiement se fait en totalité à la réservation.

4-MODIFICATION ET ANNULATION • Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping et accord de la direction. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

• Annulation du fait du camping : Pour une annulation du fait du camping, en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

• En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou de votre emplacement. Les sommes versées ne seront pas remboursables.

• Toute annulation devra être notifiée par courrier ou mail. A titre d'indemnité de rupture de contrat, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir :

En Camping Le montant de votre acompte sera retenu

En Location • Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de votre acompte sera retenu.

- Entre le 30e jour et le 1er jour, le montant total de votre séjour sera dû.

5-ASSURANCE ANNULATION Vous pouvez souscrire une assurance annulation et interruption, auprès de Campez couvert (3% du montant de votre réservation) Les conditions générales complètes de l'assurance sont disponibles sur demande ou consultable en ligne sur le site du camping

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

6-POUR VOTRE SÉJOUR Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine et la vérification de l'état de propreté ont lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu de contrôler le jour de son arrivée et de signaler toutes les anomalies. Un dépôt de garantie de 300 € (+60 € de ménage) sera demandé le jour de l'arrivée. Cette somme sera intégralement restituée au locataire le jour de son départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution. 60 € seront retenus pour le nettoyage si l'état de propreté est jugé insatisfaisant. Les inventaires de départ ont lieu entre 8 h 00 et 10 h 00. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier sous huitaine.

Le camping propose un service de location de draps (11€ / grand lit et 8€ /petit lit), de serviettes de toilettes (kit 6€), de lit et chaise bébé (2€ chacun/jour), la location de vélos (10€/jour), vélos électriques (25/jour)

Un service de ménage de fin de séjour est également proposé (60 €) ; celui-ci n'inclus pas : le nettoyage de la vaisselle, de l'espace cuisine, ainsi que le vidage des poubelles.

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Un chien de 12 kg maximum est autorisé par locatif. L'accès sur les banquettes est interdit à tous les animaux. Les chiens de type 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination est obligatoire

Il convient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

Heures de départ et d'arrivée. Pour les locations d'hébergement : Arrivée : entre 16h00 et 19h / Départ : avant 10h

Les emplacements de camping : Arrivée : entre 14h00 et 19h / Départ : avant 12h00,

Un seul véhicule est accepté par location ou sur un emplacement et en aucun cas sur un autre emplacement. Les tentes sont interdites dans le jardin des mobil-homes. Les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée à 10 km/h. La circulation est interdite entre 22h30 et 7h30. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant.

7-MINEURS Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.

8-LITIGE Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux de Brest. **Médiation** Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medicycs - 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS. Mail : contact@medicys.fr. Tél : 01 49 70 15 93

9- DIVERS Tous les hébergements sont strictement non-fumeur. L'utilisation des barbecues est interdite sur les terrasses en bois et autorisée dans les jardins.

Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité et sans aucun remboursement.

Le silence doit être total entre 22h30 et 7h

La piscine est privée et réservée à la clientèle du camping. La baignade est sous la responsabilité des parents, la surveillance n'est pas assurée par le camping. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. Seul le maillot de bain est autorisé (le short de bain, combinaison ou tout autre vêtement est interdit)

10- COORDONNEES DU CAMPING Toute correspondance avec le camping doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : Camping de la Presqu'île – 16 Boulevard de Pralognan la Vanoise - 29160 Crozon

Tel : 02 98 27 12 36 / 06 83 36 84 15 / Mail : info@camping-presquile-de-crozon.fr